



## Dienstreisebericht

---

Thema der Reise / Veranstaltung:	Open Days, European Week of Regions and Cities
Veranstalter:	DG Regio, Union Européenne
Ort, Datum:	Bruxelles, 6. – 9. 10. 08
Relevanz für das SECO / Organisationseinheit	Une des manifestations les plus importantes au niveau européen pour rencontrer les acteurs nationaux et régionaux européens de la Politique régionale, et par ce fait important pour DSRE
Geht an:	DSRE, regiosuisse, ARE (sj, RS, MJ)
Autor:	Sabine Kollbrunner Anne Le Duigou Bernig
Datum des Berichts:	17.10.2008
Referenz:	2008-08-06/10 / kls

---

<b>Wichtigste Inhalte</b>	<p>Les Open Days 2008 offraient des ateliers dans les quatre catégories suivantes, dont les catégories 1 et 3 étaient particulièrement intéressantes pour DSRE:</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Innovating regions: Promoting research, technological development and innovation</li><li>2. Sustainable development: Regional responses to climate change</li><li>3. Cooperation and networking: Exchange of best practice in regional development</li><li>4. Looking forward: A European cohesion policy for tomorrow</li></ol> <p>Des “investors’ café” permettaient d’entrer en contact avec d’autres acteurs de la politique régionale internationale.</p>
---------------------------	---

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO  
Sabine Kollbrunner  
Effingerstrasse 27, 3003 Bern  
Tel. +41 31 322 22 64, Fax +41 31 322 27 68  
sabine.kollbrunner@seco.admin.ch  
www.seco.admin.ch

<b>Bedeutung für die Schweiz</b>	La Suisse participant à plusieurs programmes de coopération territoriale européenne lancés par l'UE (INTERREG, URBACT, INTERACT, ESPON), la réunion était très importante pour DSRE, notamment aussi pour renouer les contacts avec les responsables des différents programmes.
<b>Persönlicher Eindruck</b>	<p>La plupart des ateliers et surtout les discussions avec les responsables européens de certains programmes transfrontaliers étaient très enrichissants.</p> <p>C'était une très bonne occasion pour DSRE de renouer avec les politiques européennes en la matière, après un désengagement de DSRE justifiée, en 2007, par un manque de ressources personnelles.</p> <p>Malheureusement, l'encadrement des ateliers était peu développé ; il n'y avait que peu de possibilités pour se rencontrer et discuter. La plupart des personnes n'étaient pas invitées aux cérémonies officielles.</p>
<b>Persönliche Kontakte</b>	<p>Nous avons pu nouer plusieurs contacts avec des personnes clés de la coopération territoriale européenne (cf. Détails en annexe).</p> <p>Nous avons profité de l'occasion d'être à Bruxelles pour rencontrer Mme Chantal Moser, nouvelle responsable pour les politiques agricole, sociale et régionale de la Mission Suisse auprès de l'Union européenne.</p> <p>Mme Moser s'est montrée particulièrement intéressée par les programmes internationaux auxquels participe la Suisse, notamment INTERREG et URBACT. Elle nous transmettra les informations qui pourraient concerner la NPR et la coopération territoriale européenne</p>
<b>Schlussfolgerungen, Handlungsbedarf</b>	Si le SECO veut réellement honorer les engagements pris par la Confédération dans le cadre des programmes lancés par l'Union, il est indispensable que la présence des collaborateurs DSRE aux séances des comités de suivi des programmes soit assurée.

## **Annexe : Détails des ateliers visités**

### **1. Growths Poles for territorial cohesion**

(Participation: len)

Workshop très intéressant avec présentation des expériences française (pôles de compétitivité), espagnole et roumaine (pôles de croissance).

Côté français, 71 pôles de compétitivité ont été sélectionnés et labellisés en 2005 et 2006. La carte des pôles est assez équilibrée, avec cependant une surreprésentation de Rhône-Alpes. Même s'il est trop tôt pour mesurer l'impact en termes d'emploi et d'innovation, l'évaluation menée en 2008 a fait apparaître des résultats positifs surtout pour ce qui concerne la collaboration interentreprises et entre entreprises et centres de recherche. Les acteurs ont par ailleurs souligné la bonne implication des services de l'Etat, en particulier en termes financiers (création d'un fonds interministériel pour financer les projets).

Le représentant français a conclu sur l'importance de plusieurs facteurs pour garantir le succès des pôles : nécessité d'une politique publique de long terme qui crédibilise la création des pôles ; meilleurs résultats quand les entreprises (et non les collectivités locales) portent les projets ; importance d'avoir des projets qui ont une masse critique suffisante et qui se basent non sur des territoires mais sur des réseaux ; nécessité du niveau d'intervention publique adéquat (l'Etat reste garant de cette politique, ce qui empêche un découpage régional artificiel de la carte des pôles).

Côté espagnol, expérience très récente (début : 2007) avec la création de Agrupaciones Empresariales innovadoras (clusters). Cette politique nationale, qui vise l'ensemble du pays, ne valorise pas certains secteurs. Pour le gouvernement en effet, chaque secteur a un potentiel de développement. Par rapport à la France, l'Etat espagnol intervient moins dans la gestion des projets.

M. Florio, professeur à l'université de Milan, a quant à lui présenté les 3 clefs du succès des clusters : un partenariat public-privé solide, des investisseurs financiers sérieux, des objectifs mesurables. Selon lui, plus il y a de clusters dans une région, plus le taux d'emploi est élevé.

### **2. Effective Regional Strategies and Policies for “open innovation”**

(kls)

Présentation des stratégies de quelques régions: Pouilles (IT), Cantabrique (ES), Lubelskie (PL), Växjö (SE), Normandie (FR), Jönköping (SE)

Importance de la collaboration entre le Gouvernement, le secteur privé et les universités (« Triple helix ») et la fonction de moteur de ces dernières.

Passage de parcs technologiques aux clusters et puis aux régions innovantes et apprenantes ces dernières années.

Importance des réseaux et des clusters bien intégrés dans un contexte les supportant.

### **3. Transnational cooperation, a strategy approach: The example of the Baltic Sea Strategy**

(len)

Approche intéressante dans la mesure où l'expérience du groupe de la Mer Baltique pourrait être transposée à d'autres espaces territoriaux (Alpes, Bassin du Danube, Région de la Mer du Nord).

### **4. Strategies and actions to promote inclusive entrepreneurship under the Structural Funds**

(len)

Informations intéressantes mais qui ne concernent pas directement nos problématiques actuelles.

### **5. What can EGTC be used for ? How to set up an EGTC?**

(kls)

Informations concernant les GETC (Groupement européen de coopération territoriale).

Les GETC donnent un cadre législatif pour la réalisation de programmes ou de projets, cadre qui a l'avantage de ne pas imposer la loi de l'un des pays participants aux autres et est donc « neutre ». Il ne faut par contre pas oublier que la solution juridique qu'est le GETC n'apporte pas forcément la solution politique.

Les GETC permettent à différents niveaux d'administration / de gouvernement de collaborer.

Ils peuvent par ailleurs être le moyen de coordonner des finances d'origine différente (deux pays différents) dans des zones communes, non délimitables (Ex : projet de navigabilité du Danube).

« Participation of third countries is possible, but only if the third country adopts identical legislation in its national law or if covered by international agreements » et seulement si aux moins deux partenaires de deux pays de l'Union différents participent.

→ La Suisse peut participer aux GETC, car la convention de Madrid, avec ses protocoles annexes, signés par la Suisse, suffit comme base légale.

Le premier GETC a été fondé le 28 janvier 2008 pour l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tourna (FR-BE) , d'autres sont en cours d'être préparés.

### **6. The need to network: The example of INTERREG IV C**

(len, kls)

Courte discussion avec Michel Lamblin, directeur du programme.

Présentation de INTERREG IV C et de ses deux priorités: (Voir présentation en annexe)

1. Innovation and Knowledge Economy (177 millions Euro FEDER)
2. Environment and Risk Prevention (125 millions Euro FEDER)

Budget total : 321 millions Euro (315 millions Euro pour Interreg IIIC)

Dans le 1<sup>er</sup> « call for projects », 492 projets ont été présentés, dont seulement 9% (41 projets, dont 2 projets avec participation suisse / 23% des fonds FEDER à disposition) ont pu être acceptés. La qualité des projets soumis était donc très basse. Pour remédier à ce problème et au nombre énorme de projets présentés, le Joint Technical Secretariat (JTS) propose entre autre de limiter le nombre de projets auxquels chaque partenaire peut s'engager au nombre de 5 (dans le 1<sup>er</sup> call, il y avait des partenaires qui s'engageaient dans 23 voire 41 projets différents !) Parallèlement, le Secrétariat va communiquer davantage sur les objectifs du programme (les projets IVC sont avant tout des projets de « capitalisation »).

Le Secrétariat a essuyé de nombreuses critiques compte tenu de la forte sélection qui a été faite (Etats membres, acteurs politiques...).

Le second appel à projets sera lancé fin octobre 2008. Le 30 janvier 2009 est la date limite de présentation des dossiers,

#### Présentation du meilleur projet adopté par dans le cadre du programme IVC (ERIK Action)

Il s'agit d'un projet de capitalisation impliquant 11 régions et 10 pays de l'UE. Thématique : économie de la connaissance. (*Voir présentation en annexe*)

## **7. INTERACT – supporting good governance**

(len, kls) (*Voir présentations en annexe*)

Courte discussion personnelle avec Paul Cozzi (directeur du secrétariat du programme), Matt Nichols (Contact Point Viborg) ainsi qu'avec M. Novello, du Point d'Information de Vienne (ville de Vienne).

=> *InterACT : Animation*  
*Co-ordination*  
*Transfer of Experience*

(→ c'est la regiosuisse d'INTERREG )

INTERACT est un programme d'assistance technique à INTERREG. Il est notamment un outil de soutien au management, pour rassembler des « good practices » et toutes les données des programmes INTERREG III et IV (« Programmes + ESPON-Database ») et sert de plate-forme d'échange entre les acteurs. INTERACT se base sur des demandes des acteurs et adapte ses prestations en fonction des besoins. INTERACT devrait également être un moteur de développement et montrer des pistes à explorer par INTERREG.

En 2009 et 2010, INTERACT contribuera à la consolidation d'INTERREG IV, à partir de 2011 il préparera INTERREG V.

Contrairement à INTERACT I, dans INTERACT II les Contact Points sont organisés de manière davantage géographique que thématique. Il existe un seul secrétariat à Bratislava et quatre Contact Points : Turku, Valencia, Viborg et Vienne. Pour les programmes INTERREG impliquant la Suisse, la répartition est la suivante : IP Vienne : ABH / IP Viborg : Espace Alpin, OMS / IP Valencia : I-CH et F-CH.

Vienne propose des « speed datings » pour vite entrer en contact avec beaucoup d'acteurs.

## **8. Innovation and local policies: Are local intermediate authorities able to foster innovation?**

(kls)

Présentation de 7 expériences particulières (Italie, Espagne, France, Roumanie).

Résultat :

- La subsidiarité est très importante
- Importance de l'innovation pour résister à côté des grands producteurs asiatiques et de la recherche dans la région même, non seulement pour créer de nouveautés, mais aussi pour vulgariser les résultats pour qu'ils soient accessibles à tous.
- Les conditions cadres (réseaux,...) sont importantes.

## **9. Cooperation on European urban development: The first year of the Urbact II Programme**

(len, kls)

Courte Discussion avec Jean-Loup Drubigny, Directeur du Secrétariat d'URBACT.

Présentation de URBACT II. Le domaine de URBACT II est plus vaste que celui de URBACT I, le programme couvre maintenant plus que les projets de voisinage et se concentre davantage sur les stratégies de Lisbonne et Göteborg. URBACT a évolué d'un simple outil de soutien à URBAN à un programme propre ; URBAN a été supprimé.

URBACT II, programme d'assistance aux décideurs politiques, vise à promouvoir une politique de développement urbain intégré. Les objectifs sont l'échange, la capitalisation et la dissémination d'information.

Le FEDER met 69 millions d'Euro à disposition d'URBACT.

Dans le premier appel à projets, 499 projets ont été présentés dont 149 ont pu être approuvés. Un nouveau appel à projet sera fait probablement en 2010, ce n'est encore pas définitif.

## **10. Public-Private Partnerships: Theory and practice**

(kls)

Présentation d'exemples de PPP, peu d'information d'importance générale.